

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MJC

Lundi 15 décembre 2025

Présents : Nathalie Brévia – Jean -Paul Chabert – Anne Commerçon – Danielle Cordier – Laurent Couvert – Jérôme Deroo – Martine Dunand – Pierre Flety – Madeleine Hautson – Nathalie Mengual - Jean-Louis Pineau – Jean-Baptiste Raymond – Julien Stevant – Marie-Anne Traveaux

Absents excusés : Aurélie Chevalier (pouvoir à Pierre Flety) – Hervé Christophe (pouvoir à Jean-Paul Chabert) – Nadine Desseaux (pouvoir à Danielle Cordier) – Maryse Idelon (pouvoir à Madeleine Hautson) – Bernard Saulce (présent puis pouvoir à Marie-Anne Traveaux) – Brigitte Sellier (pouvoir à Nathalie Brevia)

Absents : Jean-Luc Fontaine – Moussokro Touré

1) **Validation du compte-rendu du CA du 9 octobre 2025**

Validé à l'unanimité mais la situation reste préoccupante pour les cours de Sébastien. Une communication a été portée par les familles et par la MJC et un point doit être établi pour savoir si on maintient l'activité et voir quelles dernières solutions activer pour le permettre (manque de participants)

2) **Probable 2025**

L'avant dernière colonne : les frais de structure ont été répartis dans chaque colonne afin de les ventiler sur chaque sous-secteur de même que pour les frais généraux. A retenir : le résultat probable serait de -22 672. 39€ pour 2025 par rapport à 2024 : - 13000€. On est globalement dans les prévisions de ce qui avait été calculé. Il manque les intérêts du livret bleu. Ces chiffres ont été travaillés selon la méthode qui s'impose (chiffres de la comptabilité au 31/10 + prévisions le plus précises possibles sur les charges et recettes à venir) ; l'intervention de M Traoré, commissaire aux comptes, pourra évidemment faire bouger les lignes.

Intervention de Bernard : pourquoi ne pas revoir les modalités inscriptions au moment du Forum pour que les Rivois soient prioritaires ?

Réponses : Mais problèmes de salles car manque d'espace pour augmenter le nombre de personnes qui viennent s'inscrire tardivement, après le Forum. Demander aux communes extérieures de mettre à disposition des salles, demander aussi une participation aux communes. Les priorités données aux anciens rivois peuvent être revues.

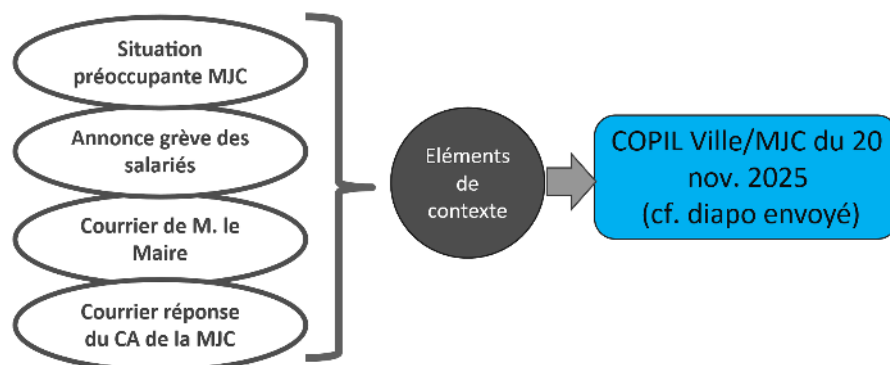
La question de Bernard est-elle liée aux finances ou au choix d'un public prioritaire ? demande Anne. Pour le moment, ce sont les soucis financiers qui priment pour elle.

La CAF versera 10 000 € pour les enfants porteurs de handicap.

3) Situation MJC et retour COPIL Ville

3) Situation MJC et retour COPIL Ville

Probable 2025 = confirmation des prévisions et déficit qui se creuse depuis 3 ans



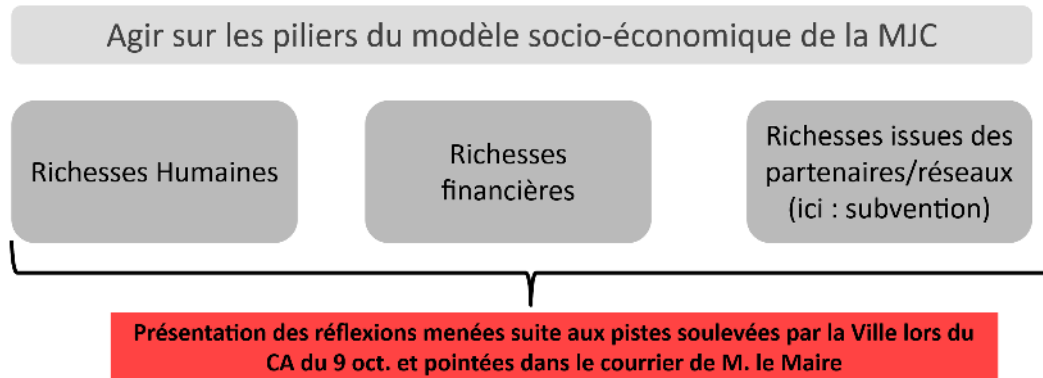
Rappel objectifs COPIL

- 1 Présenter le bilan de l'année 2025 avec les éléments d'activité et financiers connus à ce jour
- 2 Aborder la situation financière MJC et la question des moyens

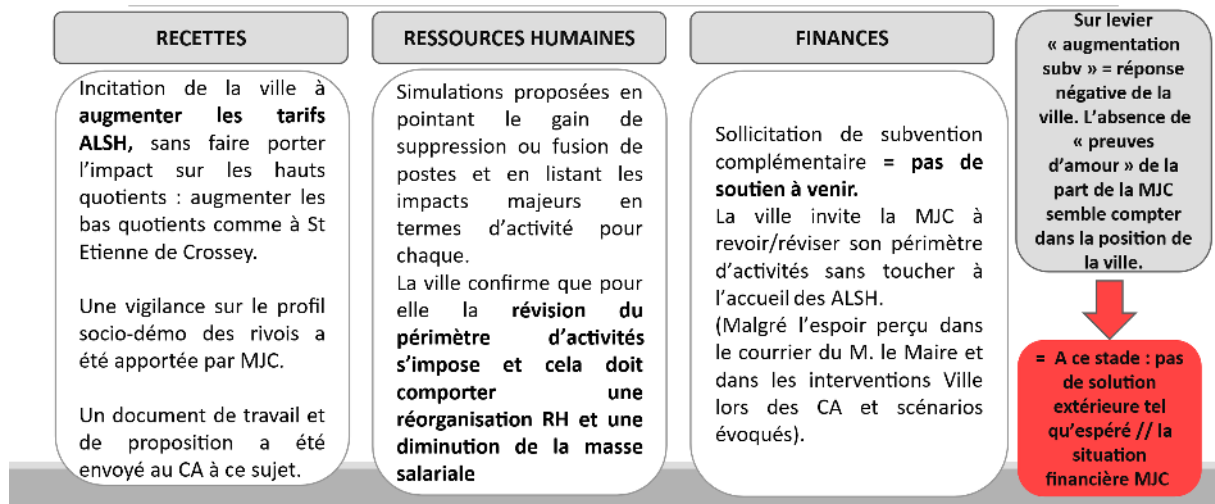
Constat partagé =
difficultés financières MJC

La question centrale collective et partagée = quelles marges de manœuvres/leviers pour pérenniser la MJC et ses missions d'intérêt général sur le territoire ?

Les marges de manœuvres pour pérenniser les missions MJC d'intérêt général



Résultat/conclusions du COPIL



a) **Finances** : propositions de travailler les tarifs du centre de loisirs (en regardant la situation d'autres MJC) à valider dès 2026 pour septembre 2026. En amont, avoir l'aval du cœur vert au regard du conventionnement. Cheminement qui pourra s'appliquer en septembre. Faut-il aussi augmenter les activités pour les quotients les plus hauts ?

Noter que le mot : « inciter » l'augmentation des tarifs que la MJC emploie en évoquant les propositions de la ville est remis en question par la ville car c'est un constat des services municipaux. La ville, son DGS ? ses services, conseillent à la MJC de réviser le périmètre d'activités, et donc de réorganiser les RH.

Intervention du maire : les 3 ans à venir seront très compliqués, des baisses de dotations annoncées, baisse de 345 000€ pour la ville. Donc la ville ne peut pas faire plus.

N'ayant pas de solution extérieure, obligation est faite d'une solution en interne

b) RH : Restructuration à questionner



Conséquences : restructuration à questionner

Etat du probable, déficit chronique et grossissant + perspectives de soutien + contexte national

=

La nécessité d'une restructuration se pose, sans considérer le contexte des élections municipales (se dissocier de cette échéance). La MJC doit agir pour sa propre pérennité.

1ère étape : le poste de responsable enfance jeunesse : il avait été créé pour diverses raisons qui ont eu leur effet. A ce jour, c'est le premier poste que l'on propose de remettre en cause compte tenu du contexte.

2ème étape : travailler sur les adaptations des moyens « terrain » et « admin » par rapport aux besoins et missions MJC et à son périmètre à repenser. En sachant que :

- les forces vives sur le terrain « animation » sont à préserver mais une organisation est à repenser.
- Les pistes d'économies portent sur les postes supports administratifs (direction, assistante admin, comptable/RH)

Autres étapes à identifier ?

Contact pris avec Maison de l'emploi pour accompagnement.

c) Directives du CA pour 2026

Les propositions sont présentées par Anne.

Vote : Oui pour la restructuration -> 15

Non -> 1

Abstentions -> 3

Position du CSE dans le cadre du dialogue social et de la négociation :

- Revenir à V1 différent de V2 (indice des salaires) : c'est non
- Abandon de la 6ème semaine de congés payés : non, car cela avait été proposé sous réserve d'effort partagé : or les salariés ont le sentiment qu'ils vont être la seule variable d'ajustement.

d) ALSH et les CEE mineurs : position du CA pour 2026

La réglementation impose que les mineurs ne travaillent pas plus de 7h par jour. Les contrôles s'intensifient et il est logique et nécessaire d'être en conformité avec la réglementation, même dans le cadre des CEE.

Cela impose d'embaucher 2 mineurs par poste CEE pour assurer l'amplitude journalière du centre de loisirs.

L'expérience menée en octobre a démontré qu'une telle organisation était possible tout en conservant la continuité pédagogique.

Cependant cela a un surcoût sur l'année 2026 pouvant atteindre 33 000€.
Pour l'année 2026, le vote porte sur « on accepte mineurs dont on doublerait l'effectif » ou « non, ce n'est pas le moment ».

Décision du CA : Vote OUI : 18 voix NON : 1 voix

4) **Mise en retrait des administrateurs ou administratrices candidates aux élections municipales.**

Vote POUR : 16 voix ABSECTIONS : 3 voix

5) **Modification du règlement intérieur concernant l'exclusion d'un adhérent**



5) Proposition modification RI

Article I) Exclusion

Formulation actuelle :

« Toute personne mettant volontairement en danger l'intégrité physique d'un autre adhérent ou détruit le bien matériel de l'association peut être exclue de la MJC suite à une convocation par courrier 15 jours précédant un CA puis délibération de celui-ci. »

Proposition

« Toute personne **adhérente** mettant volontairement en danger l'intégrité physique d'un autre adhérent ou **qui** détruit le bien matériel de l'association peut être exclue de la MJC suite à une convocation, par courrier, 15 jours précédant un CA puis délibération de celui-ci.

De même, tout.e adhérent.e de la MJC qui serait auteur avéré de violences sexuelles, peut être exclu.e de la MJC suite à une convocation par courrier 15 jours précédant un CA puis délibération de celui-ci ».

La modification proposée ainsi que la suspension de l'adhérent concerné en attendant une décision judiciaire sont votées à l'unanimité.

6) Dates des échéances MJC à venir

Décembre	Janvier	Février	Mars
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 12 décembre soirée de remerciements des bénévoles ▶ 17 décembre 14h-17h30 : animations de Noël ▶ 17 décembre 18h15 : spectacle BRODOUAIS 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 15 janvier : vernissage Expo « bénévolat associatif » ▶ 23 janvier : Apéro « Nuits de la lecture » ▶ 27 au 31 : Ciné-scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 4 février : Spectacle décentralisé MJC 2 « beau comme un camion » ▶ 7 février : soirée marathon des jeux MJC/centre social ▶ 17 février Carnaval (17h-20h) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 4 : Carnaval nocturne ▶ 5 au 7 Séjour Passerelle ▶ 20 au 26 : Fête du court métrage ▶ 22 Spectacle « Jour de Bal »

Programmation soirées-débat « culture et citoyenneté » + expositions à intégrer

Calendrier des instances 2025-2026 rdvs institutionnels

- ▶ **CA de février** : jeudi 5 février 2026 à 20h00 : présentation/vote du budget prévisionnel
- ▶ **CA d'avril** : mardi 21 avril 2026 20h00 : préparation AG
- ▶ **Assemblée Générale** : vendredi 22 mai 2026 – Heure à définir (10h-12h ?)
- ▶ **CA « barbecue »** : à définir : vote des tarifs ALSH (attention enjeux pour modifications travaillées)

